

Communiqué d'Ibuka France du 6 avril 2018

Publié le 6 avril 2018 sur le site d'Ibuka France

Demain le 7 avril 2018, Ibuka France, en partenariat avec la Mairie de Paris, organise au Jardin de la Mémoire situé dans le Parc de Choisy (Paris XIII), une cérémonie publique marquant la 24^{ème} commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda. Nous avons le plaisir de vous convier à ce moment de célébration de la communauté humaine. Ibuka France saisit cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui, depuis 24 ans, apportent leur soutien aux rescapés par leur accompagnement dans l'hommage aux victimes. Depuis 24 ans, ce génocide est documenté. Avec courage, les rescapés ont témoigné. Leur parole a été recueillie par les journalistes, les chercheurs en sciences sociales, les réalisateurs de films documentaires et de fiction ainsi que par les officiers de police judiciaire. Néanmoins, nous sommes profondément préoccupés, parfois meurtris, de voir que certains continuent de s'en moquer, le tournent en dérision, se livrent à des calculs d'équilibrage dont l'objectif est la négation quand ils ne reprennent pas purement et simplement, à l'encontre des victimes, les clichés racistes des médias rwandais du génocide. Au nom de nos disparus dont la mémoire est le ressort de notre existence, au nom de l'humanité blessée par l'humiliation d'enfants, de femmes et d'hommes, tués pour le seul fait d'être nés Tutsi :

Nous demandons au Ministre de l'Education nationale de réagir au scandale de la banalisation du négationnisme. Il est plus que jamais indispensable d'inscrire dans les programmes d'enseignement l'histoire des génocides. C'est un levier à l'initiation aux valeurs qui sont aux fondements de notre civilisation, au sens de la responsabilité et à la compréhension du monde.

Nous demandons au Garde des Sceaux de consacrer des moyens humains et matériels



suffisants pour que les informations judiciaires visant des suspects de génocide réfugiés en France puissent trouver leur aboutissement dans des délais raisonnables. Beaucoup de ressortissants rwandais ont été accueillis en France sans examen préalable de leur parcours, en 1994, dans leur pays d'origine. Il serait contraire aux lois de la République de faire de la France un havre de paix pour les pires criminels.

Nous demandons au Président de la République de mettre un terme aux polémiques sur l'implication de Paris dans le génocide perpétré contre les Tutsi par une parole claire et forte qui puisse répondre aux questions qui se posent à la lecture des témoignages récurrents et des archives qui nous parviennent à compte-gouttes.

Communiqué-Ibuka France-06 Avril 2018VF2 Ibuka France Contact : contact@ibuka-france.org

Communiqué d'Ibuka France du 6 avril 2018

Publié le 6 avril 2018 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/communique-dibuka-france-du-6-avril-2018/>